95 B13763

MAFICOSE
Société Anonyme au capital de 20 000 000 F
Siège Social : 52 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS
RCS PARIS B 402 635 411 (95B13763)

30 AOUT 2000
47765

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 27 JUIN 2000

L'an deux mil, le 27 juin, à 15 heures 30,

Les administrateurs de la société MAFICOSE se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Le Président expose au Conseil que Monsieur François DUMOUSSEAU a fait part, par lettre en date du 23 juin 2000 de sa décision de ne plus exercer les fonctions de Président et d'administrateur de la Société, à compter du 27 juin 2000.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie son Président pour les services rendus à la Société.

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Puis il est rappelé qu'en cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges de membres du Conseil d'Administration sans que le nombre de ceux-ci devienne de ce fait inférieur au minimum statutaire ou légal, l'article 94 de la loi du 24 juillet 1966 permet au Conseil de procéder entre deux Assemblées Générales à des nominations à titre provisoire.

Monsieur Gérald BARTHELEMY expose au Conseil que, si le nombre des membres en fonction reste supérieur au minimum légal et statutaire, il conviendrait cependant de procéder à la nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur François DUMOUSSEAU.

Il propose donc aux membres du Conseil la nomination à titre provisoire de Madame Nicole HIVERT, et leur offre la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer administrateur à titre provisoire Madame Nicole HIVERT, demeurant 38, rue Pasteur 91330 YERRES, en remplacement de Monsieur François DUMOUSSEAU, démissionnaire.

Conformément à la loi, cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Madame Nicole HIVERT exercera ses fonctions d'administrateur pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2004 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La candidature de Madame Nicole HIVERT aux fonctions de Président du Conseil d'Administration est soumise au vote des administrateurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, élit, à l'unanimité, Madame Nicole HIVERT Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur François DUMOUSSEAU, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2003.

Madame Nicole HIVERT, sous réserve de sa nomination effective par le Conseil, a préalablement déclaré accepter les fonctions d'administrateur et de Président qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats de Président du Conseil d'Administration ou de membre du Directoire ou de Directeur Général unique d'une Société anonyme.

POUVOIRS ET REMUNERATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En sa qualité de Président, Madame Nicole HIVERT assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Elle est investie dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Elle aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT D'UN ADMINISTRATEUR

Compte-tenu de ce qui précède, Monsieur Gérald BARTHELEMY, représentant légal de la Société GENI-FINANCE expose au Conseil qui en prend acte, que ladite société dont le représentant permanent était Madame Nicole HIVERT sera désormais représentée par Monsieur Christian ECARNOT demeurant 1, rue Pasteur 92340 BOURG LA REINE.

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Le Conseil donne tous pouvoirs à son Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Extrait certifié conforme

Nicole HIVERT

GENI-FINANCE
Société en Nom Collectif au capital de 20.000 francs
Siège social : 52, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS
RCS PARIS B 395 127 434 (94B07235)

MAFICOSE

52, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS

Paris, le 27 juin 2000

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous confirmer que nous désignons Monsieur Christian ECARNOT, demeurant 1, rue Pasteur 92340 BOURG LA REINE, en qualité de représentant permanent de notre Société en remplacement de Madame Nicole HIVERT, au Conseil d'Administration de votre Société.

Cette désignation est valable jusqu'à dénonciation expresse de notre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Gérald BARTHELEMY